

Vannes 1987

Mes chers Collègues,

Je veux tout d'abord saluer nos amis anglais et comme je ne parle pas mieux que Thomine la langue de Shakespeare et que je n'ai pas de tableau noir, je dirai seulement espérant quand même être compris « Welcome to our little Brittany and thank you for your fidelity » et sur ma lancée dans la même langue, je poursuivrai par un aphorisme célèbre : « The right man in the right place » pour constater que ce n'est pas mon cas aujourd'hui.

Ce n'est qu'à cause de la persévérante et amicale insistance des membres du bureau, j'allais dire de la mafia des anciens, que j'ai accepté ce que je considère comme un bien grand honneur. Mais j'ai la désagréable impression de n'être pas à ma place : c'est en effet Jean Lannelongue que vous aviez élu vice-président il y a deux ans à Nantes qui devrait être à cette tribune. Je suis un Président illégitime qui n'a pas été élu vice-président.

Mon cher Jean, tu avais des raisons personnelles impérieuses et malheureusement bien cruelles pour ne pouvoir accepter cette présidence, nous en sommes tous conscients et navrés.

Nous te devons la S.O.O. telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une société amicale, vivante, attractive. Jamais nous ne te dirons assez merci pour toute la peine, tout le dévouement, toute l'intelligence que tu as déployés pour améliorer, soutenir avec fougue et impétuosité nos réunions et les rendre ce qu'elles sont : en général réussies.

Tu as imposé des formules qui ont fait merveille : tels les flashes, les face-à-face. Non seulement tu t'ingéniais à trouver des sujets alléchants, des solutions originales, mais tu étais aussi un homme de terrain veillant au moindre détail matériel de nos journées, établissant une impressionnante check-list que tu pointais toi-même et qui était le secret du succès.

Animer, donner une âme à notre Société, nul mieux que toi n'a su le faire. En tant que Président, je tiens au nom de toute la Société à vous remercier Françoise et toi pour tout ce que vous avez apporté. Mais décidément, moi à ta place aujourd'hui, je ne suis pas in the right place.

Petit orthopédiste provincial : POP, je le suis d'abord par la ville où j'exerce : c'est la deuxième fois en effet, après Vierzon, que la ville du Président est si petite qu'elle n'a matériellement pas pu vous recevoir et je m'en excuse.

Je remercie très chaleureusement la ville de Vannes et tout particulièrement Monsieur Pavec, maire de Vannes, qui a eu la gentillesse de bien vouloir être parmi nous ce matin, ainsi que Monsieur Lespegagne, secrétaire général de la mairie, que j'ai connu à Châteaubriant et qui s'est mis à ma disposition pour faciliter cette réunion. Je remercie nos collègues vannetais de leur amical soutien. Ces journées dans un tel cadre et avec une si chaleureuse ambiance ne peuvent qu'être réussies au moins pour le programme dit social.

POP je le suis aussi pour notre marâtre à tous : la Sécurité Sociale, c'est la première fois que vous avez un Président à qui la Sécurité Sociale a refusé ce qu'il appelait, il y a 25 ans, la notoriété avant de devenir D.P. C'est bien la preuve officielle que je ne suis pas the right man. Ma vocation chirurgicale est sûrement héréditaire. J'ai eu un grand-père maternel médecin et un peu vigneron dans le bourg de Reugny, au cœur du Vouvray. Mon père fut seul chirurgien pendant trente ans dans une petite sous-préfecture normande. Il était certes généraliste mais déjà un peu orienté vers l'orthopédie. Il avait été en effet interne provisoire, puis titulaire en 1913 et 1914 à Berck chez Ménard avant de participer à la grande guerre.

Il fut également interne chez Dujarrier où il fit en 1921 sa thèse sur « Les déformations secondaires après vissage du col du fémur », en ce temps on avait des euphémismes charmants.

L'atavisme est donc certain, le virus était familial.

Mais en fait, si je n'ai jamais envisagé d'autre profession que celle de chirurgien, c'est le hasard qui décida de ma spécialisation. Ce hasard s'est produit un jour de 1952 lorsque reçu externe, mon rang me fit aller, lors du choix des places, à l'hôpital Saint-Louis chez André Richard.

Je ne connaissais ni le patron, ni l'hôpital. J'ai vite appris que le patron revenait de Berck, mais ce n'est qu'une fois dans la place que j'ai fait la rencontre des assistants : Louis René et Robert Judet qui préparait son agrégation.

J'ai passé une année extraordinaire dans une ambiance chaleureuse, détendue mais studieuse et j'ai fait, eh oui déjà ! connaissance avec les prothèses de hanche : c'était le beau temps des prothèses A comme acrylic que Robert Judet implantait avec une rapidité incroyable à de nombreux malades.

Heureusement qu'il était rapide car l'externe servait de table orthopédique, le patron opérait par voie de Hueter, malade jambe pendante en bout de table opératoire et l'externe assis sur un tabouret et sous une profusion de champs, était chargé de tenir la jambe fléchie à 90° et d'assurer les manœuvres rotatoires nécessaires à la

luxation de la hanche, puis à la réintégration de la prothèse dans le cotyle. La dextérité de Robert Judet évitait au pauvre externe l'asphyxie.

C'est donc en servant de table orthopédique, que l'Assistance Publique n'avait pas les moyens d'acheter, que j'ai pris contact avec la spécialité. C'était réellement commencer par le bas de l'échelle !

Séduit par Robert Judet j'ai pu obtenir une place à Garches lorsque j'ai été nommé interne.

J'ai eu aussi l'honneur d'être accepté par Robert Merle d'Aubigné et la chance d'avoir des places dans les services de Paul Padovani et de Pierre Lance.

Je ne pouvais faire moins qu'être un orthopédiste convenable après avoir été aussi bien éduqué et je tiens à rendre hommage et à remercier ces Patrons, ces grands Patrons qui m'ont élevé et bien élevé.

Leurs talents divers m'ont fourni une ouverture peu commune sur la spécialité au moment de son envol et si je citais tous les agrégés, assistants et collègues des services où j'ai appris, j'énumérerais la quasi-totalité des chefs de service actuels de l'orthopédie parisienne.

Leur amitié et leur camaraderie m'ont été fort précieuses et pour mon E.P.U. et pour mes malades, et pour mon équilibre personnel et je remercie ceux qui me font le plaisir d'être parmi nous aujourd'hui.

Né chirurgien, élevé orthopédiste, il m'a fallu ensuite exercer et c'est sans doute aussi par atavisme que je me suis installé dans une petite sous-préfecture de province assez semblable à celle où j'étais né.

Pendant 24 ans d'exercice, j'ai eu maintes fois hélas, l'occasion de me rendre compte que dans notre douce France, tout n'allait pas au mieux dans le domaine de la santé.

Si un président avant moi a fait de beaux rêves, j'ai personnellement eu tendance aux cauchemars et aux insomnies, il serait long et sûrement ennuyeux de vous expliquer comment et pourquoi Châteaubriant, petite ville de 12000 habitants, avait deux chirurgiens en 1963 après mon arrivée, et 20 ans plus tard, ayant à peine 15000 habitants et la campagne alentour ayant plutôt tendance à se désertifier, elle compte sept chirurgiens dont deux temps plein hospitaliers, battant ainsi le record que je crois mondial de la densité chirurgicale.

Il serait long de vous conter par le menu comment une clinique nantaise spécialisée en orthopédie, s'est vue contrainte de fermer dix lits sous prétexte de la sacro-sainte carte sanitaire et sous peine de déconventionnement, alors que les lits font défaut dans cette spécialité. C'est en raison de cette pénurie que j'ai vu trois femmes âgées de 76, 81 et 85 ans, atteintes de fracture du col du fémur, venant du Sud Loire, refoulées par la dite clinique faute de place et dirigées sur le C.H.U. C.H.U., qui malgré les dires de son dirigeant, manquait également de place. Après une longue attente au service des urgences, ces trois femmes dans trois ambulances différentes furent finalement dirigées vers l'hôpital de Châteaubriant où elles arrivèrent par une belle nuit d'été entre 2 à 3 heures du matin après une cruelle pérégrination de plus de 12 heures...

Cela était possible dans les années 1980 dans notre doux pays.

Je vous épargnerai les tribulations de 18 années d'un chef de service temps partiel dans un hôpital de deuxième catégorie, deuxième groupe, pompeusement baptisé depuis peu Centre Hospitalier Général, ainsi que les affres d'un responsable de clinique dite à but lucratif qui n'est réellement lucrative que pour la Sécurité Sociale.

Après 25 ans de tergiversations et malgré l'existence d'une clinique qui n'est pas obsolète, est en train de se construire dans notre petite ville un hôpital neuf, certes souhaité et nécessaire en médecine et maternité, mais aussi avec un service de chirurgie de 50 lits donc la création d'un deuxième plateau technique ! N'est-ce pas désolant de voir ainsi gaspiller les deniers publics, mais comme pour l'école, l'hôpital doit être public et laïc. Malgré les textes, il n'est pas question de déléguer une parcelle de service public à une entreprise privée.

Enfin, n'est-il pas navrant quand notre très chère Sécurité Sociale affiche un budget équivalent à celui de la Nation, dépassant 1200 milliards de francs, de voir ressurgir cette catégorie de citoyens, appelés autrefois indigents, aujourd'hui nouveaux pauvres, privés de toute possibilité de se faire soigner et laissés à la charité d'organismes humanitaires.

Au moins les indigents des années trente avaient le droit à l'Hôpital Public qui leur était même réservé.

Beau résultat pour un organisme dit social aux 200 000 employés, devenu son propre fossoyeur et qui n'est pas la Sécurité pour tous ;

Maigre consolation pour nous chirurgiens est de savoir que ce n'est pas l'augmentation du K chirurgical qui a mis à mal les finances de la Sécurité Sociale, puisqu'en 25 ans il n'a été multiplié que par trois, perdant ainsi plus de 50% de son pouvoir d'achat. Peu de professions peuvent se glorifier d'un pareil score déflationniste.

Ne voulant pas assombrir cette journée par une litanie de tristes considérations et pour rester dans le cadre de la S.O.O., je préfère vous conter les mémoires d'un trésorier.

Pendant 14 ans, ce qui est aussi un record, j'ai tenu les cordons de la bourse, et j'ai pu établir un classement des membres de notre honorable société, classement qui n'est pas dépourvu d'intérêt mais qui restera soyez-en sûrs, strictement anonyme.

1° Le membre modèle, qualité standard est heureusement le plus fréquent. La cotisation est payée dès le premier appel, en règle dans le mois qui suit, jamais un manque, quelquefois un mot gentil sur le talon de chèque : tout baigne dans l'huile, le « trésorier est heureux ».

2° Le membre modèle, qualité supérieure, tout à fait exceptionnel, à vrai dire unique.

Ce membre a cotisé onze ans régulièrement comme un modèle standard. Il figurait sur les fiches du trésorier mais pas dans le fichier du secrétariat à Angers, donc il n'a jamais été inscrit sur la liste officielle des membres paraissant dans les Annales. C'est un oubli fâcheux. Il n'a pourtant jamais regimbé, a toujours payé recta. Il a droit à la médaille d'honneur.

Je n'ose penser qu'il n'a jamais ouvert notre revue.

3° Le membre fastueux, rare, qui règle deux fois la même cotisation, une fois aussitôt après l'appel, une deuxième fois au moment du congrès. Il est sans doute un peu désordre, mais il est excusé pour le petit travail de remboursement.

4° Le membre volage : il paie bien mais on le perd de vue car il a la bougeotte, soit qu'il change de ville, soit qu'il change de domicile sans prévenir et c'est fou ce que l'on peut déménager à la S.O.O.

Un de nos membres, assidu, a été ainsi perdu de vue pendant trois ans, retrouvé au hasard d'une rencontre, il a cotisé de nouveau et assiste à nos réunions.

Ce cas de trois ans est rare, le plus souvent nos zélées secrétaires, fines limières, débusquent le fugueur dans l'année qui suit son déménagement et en avertissent le trésorier.

5° Le membre distrait : se manifeste sous de multiples variétés :!

. il envoie un chèque en temps voulu, mais oublie de le signer. Sans doute un collègue surmené.

. il expédie un chèque libellé au nom du trésorier au lieu de la Société : c'est une petite complication.

Parfois il y a un petit mot gentil sur une carte de visite, mais pas de chèque. C'est déjà une distraction plus grave, mais facile à réparer.

Le cas le plus embarrassant pour le trésorier est celui de l'enveloppe vide. Seul le cachet de la poste permet de savoir la provenance, mais s'il y a plusieurs membres dans cette ville qui une fois était Paris, le trésorier est perplexe !

Certains membres règlent par l'intermédiaire d'un organisme au sigle plus ou moins barbare oubliant de mettre leur nom. La solution de la devinette n'est pas toujours évidente.

Il en est parfois de même pour les collègues ayant des comptes joints où figurent trois ou quatre noms, tous membres. Il faut attendre que les autres membres aient réglé pour savoir qui est le distrait qui a oublié de signaler son nom.

Enfin, on peut ranger dans la rubrique des distraits, le membre actif qui règle sa cotisation et qui vient au congrès, parfois y participe activement mais il oublie de payer sa note d'hôtel.

S'il est dans le même hôtel que moi ce n'est pas très grave, je pars en général assez tard à cause des obligations du comité de lecture, l'hôtel m'avertit, je règle la note du distrait et j'en suis quitte pour lui réclamer le remboursement. Mais s'il loge dans un autre hôtel, c'est plus compliqué, c'est le secrétariat d'Angers qui reçoit la facture de l'hôtel, qui me la transmet. Je dois régler l'hôtel, réclamer au distrait le dû, c'est quand même beaucoup de complications !

Il y a tous les ans, un ou deux distraits, bien sûr pas toujours les mêmes.

6° Le membre décontracté ou qui ne dépouille pas son courrier. Il ne règle jamais ou presque au premier appel. Il lui faut un rappel, il y a 50 à 60 rappels par an, certains accidentels, bon nombre habituels.

Une variante est le membre sans doute un peu radin qui règle tous les deux ans ou presque.

On peut en rapprocher le congressiste dont l'épouse nous honore de sa charmante présence mais qui a sans doute envie de faire une grasse matinée et ne suit qu'une journée le programme des dames. Pour sa chère « moitié » il n'envoie que la moitié du tarif du programme des dames ! sans préciser qu'elle est la moitié désirée.

Tout cela ne facilite pas le travail du secrétariat, pas plus que ceux qui règlent en même temps congrès et cotisation et je m'excuse de certains rappels intempestifs liés à ce cumul.

7° Une catégorie de membres m'étonne ; il doit gérer son courrier par ordinateur : il ne règle sa cotisation ni au premier appel, ni lors du rappel en mai, pas plus au moment du congrès et je recevais ainsi des cotisations en octobre, décembre, voire même une fois en janvier de l'année suivante ! A ces membres, je tire mon chapeau car je serais bien incapable de programmer pour décembre un règlement demandé en février ! Cela prouve une belle organisation.

8° Enfin, pour être tout à fait complet, j'ai eu affaire à un membre catégorie goujat ; à mon appel de cotisation il m'a fait répondre la lettre suivante :

Monsieur,

Le Docteur X me prie de vous avertir que ne pouvant plus par manque de temps se rendre aux réunions de la S.O.O ; il désirerait ne plus être membre de la société.

Je vous prie de croire Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : La Secrétaire.

Mis à part ce cas unique, la diversité de ses membres, fait le charme de notre Société et n'empêche pas l'ex trésorier de vous trouver tous bien amicalement sympathiques.

Au nom de mon successeur, je vous demande cependant un petit effort, car faire de nombreux rappels, de nombreuses lettres coûte du temps et de l'argent et le trésorier est aussi un chirurgien occupé.

Pour terminer, je veux remercier et offrir mes vœux à la jeune équipe qui a eu le courage de prendre en charge la destinée de la S.O.O., j'ai nommé le nouveau secrétaire : Olivier de Soria et le nouveau trésorier : Dominique Richter. C'est la première réunion qu'ils organisent et je suis sûr que ce sera un succès.

Je ne doute pas que ce rajeunissement des cadres très attendu plaise à tous et permette à notre Société d'être toujours plus attrayante et attractive ralliant à elle certains frondeurs momentanément égarés.

Je souhaite à ces jeunes bon courage et puisque nous sommes au bord de la mer « Bon vent, Vogue la SOO ».

J.P. Ruelle